



Aménagement d'une peine d'emprisonnement

Par Visiteur

Mon fils est actuellement incarcéré en maison d'arret ;Il a été condamné à 18 mois pour des faits qu'il n'a pas commis mais qu'il a avoués pour couvrir un"ami"(il n'y a pas eu confrontation avec la victime).En juin il était en semi liberté avec une préformation dans un centre AFPA.Il s'est enfui,entraîné par un co-détenu,puis s'est rendu à la police ,pris de remords.En une semaine il a fait 3 tentatives de suicide dont une 4jours après son retour en cellule aussitot après un parloir alors que j'avais prévenu les surveillants et insisté sur son état dépressif. Il ne supporte plus cet enfermement "injuste" conscient qu'il ne peut échapper au jugement . Y a-t-il un recours possible pour qu'il puisse effectuer sa peine sans risque pour sa santé mentale et physique(liberté anticipée,conditionnelle,sous surveillance électronique...

Par Visiteur

Chère madame,

Mon fils est actuellement incarcéré en maison d'arret ;Il a été condamné à 18 mois pour des faits qu'il n'a pas commis mais qu'il a avoués pour couvrir un"ami"(il n'y a pas eu confrontation avec la victime).En juin il était en semi liberté avec une préformation dans un centre AFPA.Il s'est enfui,entraîné par un co-détenu,puis s'est rendu à la police ,pris de remords.En une semaine il a fait 3 tentatives de suicide dont une 4jours après son retour en cellule aussitot après un parloir alors que j'avais prévenu les surveillants et insisté sur son état dépressif. Il ne supporte plus cet enfermement "injuste" conscient qu'il ne peut échapper au jugement . Y a-t-il un recours possible pour qu'il puisse effectuer sa peine sans risque pour sa santé mentale et physique(liberté anticipée,conditionnelle,sous surveillance électronique...

Quelle est la durée de la peine restant à subir pour votre fils?

Votre fils a t-il été condamné en état de récidive?

Vous parlez de semi-liberté. Quand et pour quel motif votre fils avait-il été placé en semi-liberté? C'était pour une autre infraction?

Le droit de la peine est fondée sur un grand nombre de conditions très précises de délai, de nature de l'infraction. Etc. Pour vous donner une réponse, il me faut plus de détails.

Très cordialement.